

# CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

La fondation Léopold Bellan aborde l'accompagnement de la fin de vie jusqu'à son terme avec confiance.

L'anticipation de la fin de vie fait partie intégrante du projet de vie.

La Fondation propose à chaque personne accueillie un projet de vie individualisé et l'assurance d'un accompagnement global et continu pour la fin de sa vie.

La qualité des soins, le professionnalisme, les valeurs d'humanité des équipes qui s'exercent au quotidien sont les meilleurs garants d'un accompagnement digne et respectueux de chaque personne.

Dans le cadre du projet de vie de la personne accueillie, chaque établissement et service met en oeuvre un accompagnement et les pratiques adaptés aux spécificités de la fin de la vie.

## **CHAQUE ÉTABLISSEMENT ET SERVICE A POUR MISSION DE :**

### **ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS ET LES PATIENTS**

- Intégrer les spécificités de la fin de la vie dans le projet d'établissement et proposer un accompagnement personnalisé.
- Prendre en compte avec vigilance la douleur physique et morale.
- Connaître, comprendre et respecter l'histoire, la culture et la spiritualité de chaque personne accompagnée.
- Organiser une approche pluridisciplinaire et collégiale pour un projet de soin adapté à chaque situation de fin de vie ou de soins palliatifs.

### **ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES**

- Former les équipes pluridisciplinaires, en conformité avec les bonnes pratiques professionnelles et une réflexion éthique.
- Soutenir plus particulièrement les équipes qui ont la charge au quotidien des résidents et des patients.

### **ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LES PROCHES**

- Accueillir, dialoguer et accompagner les familles et les proches, particulièrement au cours des périodes difficiles, dans de bonnes conditions matérielles et d'écoute.
- Favoriser, en cas de nécessité, la présence d'intervenants bénévoles.
- Donner sa place à la spiritualité, aux croyances et aux rites propres à chacun.

« LA FONDATION  
LÉOPOLD BELLAN  
S'ENGAGE À  
ACCOMPAGNER  
CHAQUE PERSONNE  
EN FIN DE VIE  
SANS ABANDON  
NI ACHARNEMENT,  
DANS LE RESPECT  
DE SES VOLONTÉS,  
DE SES VALEURS  
ET DE SA  
SPIRITUALITÉ. »

